

Le Groupe ISB reçoit l'attestation de conformité au RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne*) délivrée par le Commerce du Bois

ISB
groupe

imaginer et rendre possible



doc. Groupe ISB

Leader français des produits et solutions bois, le Groupe ISB vient de recevoir cette attestation de conformité au RBUE pour l'ensemble de ses enseignes : Silverwood, Sinbpla, Carib et James. Le RBUE vise à l'utilisation exclusive de bois légalement récoltés sur le marché européen.

Engagé, impliqué et mobilisé depuis la première heure pour la protection de l'environnement, le Groupe ISB poursuit ainsi une politique volontariste de certification et de labellisation. En tant qu'entreprise innovante et responsable, possédant depuis 10 ans une chaîne de contrôle PEFC™ puis FSC® et signataire de la Charte Environnementale "Le Commerce du Bois", le Groupe ISB a souhaité une nouvelle fois faire preuve d'exemplarité. C'est donc tout naturellement que des démarches ont été entamées avec Le Commerce du Bois, reconnu dès janvier 2015 par la commission européenne "Organisation de contrôle" selon le RBUE. Le Groupe ISB a pu bénéficier des outils d'accompagnement mis au point par le LCB dans le cadre de sa procédure collective de Diligence Raisonnée (DR) et a été dans les toutes premières entreprises françaises auditées en juin 2015.

Cette démarche volontaire illustre les valeurs du Groupe et celles de ses entités distinctes, à savoir l'excellence des pratiques mises en œuvre alliée au respect de l'environnement et des ressources bois.

Le Groupe a pris toutes les dispositions nécessaires afin d'être en totale conformité avec ce Règlement. Il s'est assuré de la légalité de 100 % de ses bois, en menant, entre autres, des audits chez certains fournisseurs représentant la majorité de ses approvisionnements. Il a ainsi justifié de la légalité et de la traçabilité de toutes les informations concernant ses achats de bois.

**Le règlement Bois de l'Union Européenne n° 995/2010 vise à fermer l'accès au marché de l'UE de tout bois récolté en violation des dispositions légales du pays de récolte. Il impose aux opérateurs économiques de prendre toutes les mesures utiles, dans le cadre d'une procédure dite de Diligence Raisonnée, pour empêcher la mise en marché de produits bois d'origine illégale.*

Avec près de 560 collaborateurs et 222 millions d'euros de chiffre d'affaires, le Groupe ISB, qui s'impose comme l'un des plus importants employeurs de la filière bois, regroupe 4 entités : Silverwood, leader français de bois rabotés (bardage, terrasse, lambris et aménagements extérieurs), bois de structure et de couverture, Sinbpla, leader français de la vente de bois résineux, de panneaux, de bois de structure et de couverture, Carib, spécialiste des bois rabotés pour les enseignes de bricolage et James, fabricant d'éléments de charpente en lamellé-collé et constructeur de bâtiments.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Groupe ISB

Gwénolé Lees, Directeur marketing et développement

11, boulevard Nominoë - 35742 Pacé Cedex
Tél. 02 99 85 61 65

CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://twitter.com/AgenceSchilling) - www.facebook.com/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande